

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Site de commande en ligne + Application smartphone de PEDRERO S.A.S

## PREAMBULE

Le site <https://pedrero.backeurop.fr/> est la boutique en ligne de L'ADHÉRENT, membre du réseau de distributeurs BACK EUROP FRANCE. Cette boutique en ligne est également accessible via l'application BACK EUROP FRANCE dès lors que le Client se connectera à son compte personnel.

Le site <https://pedrero.backeurop.fr/> permet au client (tel que défini ci-dessous) de se connecter à la boutique en ligne de PEDRERO S.A.S et de passer sa commande en ligne. Toute commande en ligne auprès de PEDRERO S.A.S suppose l'acceptation sans réserve par le Client des conditions générales de ventes de PEDRERO S.A.S.

La boutique en ligne de PEDRERO S.A.S est à destination de ses Clients acquis, afin de leur permettre de passer des commandes plus facilement.

Les conditions tarifaires ainsi que les prix ont été négociés et contractualisés lors d'une visite préalable d'un conseiller de clientèle au siège social du Client. Ces prix se retrouveront uniquement dans la rubrique « Cadencier » du compte personnel du Client.

## ARTICLE 1 : OBJET DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations entre le Client (personne morale disposant d'un SIRET ou RCS) et PEDRERO S.A.S, distributeur BACK EUROP France, domicilié Z.I. de Plaisance 21 Rue du Rec de Veyret à NARBONNE (11100) (ci-après dénommé l'ADHÉRENT) pour toute commande passée par le Client sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/>, y compris depuis les applications mobiles BACK EUROP FRANCE.

Ces conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, dans ce cas les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/> de l'ADHÉRENT à la date de passation de la commande par le Client.

Le fait pour l'ADHÉRENT de ne pas se prévaloir de l'une des dispositions des présentes conditions générales de vente pendant une certaine période, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à pouvoir se prévaloir de cette disposition.

## ARTICLE 2 : CONTRAT

Avant de procéder à toute commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente. Par ailleurs, au moment de finaliser et confirmer sa commande, en cliquant sur "Valider", le Client matérialise son acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans les systèmes informatisés de l'ADHÉRENT ou de ses prestataires techniques constituent la preuve de l'ensemble de la transaction passée entre de l'ADHÉRENT et son Client.

Le Client déclare avoir la capacité juridique lui permettant d'effectuer une commande sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/>.

## ARTICLE 3 : PRODUITS

Les photographies illustrant les produits proposés sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/> reproduisent fidèlement les produits présentés au Client. Toutefois, les éventuelles variations minimales pouvant survenir dans la représentation des produits n'engagent pas la responsabilité de l'ADHÉRENT.

Une fiche technique descriptive, indiquant notamment la marque, la dénomination de vente, la composition, les ingrédients et les autres caractéristiques essentielles du produit, est jointe, accessible et téléchargeable.

Une fiche OGM/Allergènes peut aussi être mise à la disposition du Client si le produit présenté contient ou est composé d'éléments potentiellement allergènes ou issus d'OGM.

Pour une information complète, le Client est invité à se référer à l'étiquetage du produit lors de la livraison et/ou avant toute consommation et pourra exercer son droit de rétractation lors du retrait de sa commande ou ultérieurement dans les conditions précisées à l'article "Droit de rétractation" s'il n'était pas satisfait des produits commandés ou pour toute autre raison.

Les offres promotionnelles sont valables pour la durée de leur mise en ligne, non cumulables et dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité du produit, de l'ADHÉRENT en informera le Client.

#### ARTICLE 4 : MODALITES DE PASSATION DE LA COMMANDE

Toute commande ne peut être enregistrée sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/> que si le Client s'est préalablement identifié en saisissant son identifiant et son mot de passe personnels.

A l'occasion de sa première commande sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/>, le Client saisit son identifiant (constitué de son numéro de client ou de son adresse mail) et un mot de passe afin de personnaliser sa visite.

Le Client vérifie les informations renseignées dans son compte personnel et garantit la véracité ainsi que le caractère actuel de ces informations. Chaque Client concerné doit spontanément et immédiatement réactualiser en ligne les données de son compte personnel. Le Client est en tout état de cause seul responsable en cas de dysfonctionnement des Services qui serait lié au caractère erroné et/ou incomplet des informations communiquées et/ou réactualisées par ses soins.

A chaque nouvelle visite du site <https://pedrero.backeurop.fr/>, le Client peut s'identifier grâce à l'association de son identifiant et de son mot de passe. L'association de ces deux éléments vaut preuve de l'identité du Client.

En cas de perte ou de vol de son identifiant et/ou de son mot de passe, ou en cas d'utilisation par un tiers non autorisé, le Client doit immédiatement en informer l'ADHÉRENT et peut cliquer sur "mot de passe oublié ?" pour recevoir un email lui permettant de réinitialiser un nouveau mot de passe.

Les informations fournies par le Client et collectées par l'ADHÉRENT sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/> (telles que notamment sa raison sociale, ses nom et prénom, ses coordonnées professionnelles ou celles de son personnel, le détail de sa commande) sont traitées en toute confidentialité et sont sauvegardées dans une ou plusieurs bases de données centralisées au niveau du réseau BACK EUROPE FRANCE et distinctes pour chaque adhérent. Ces données sont destinées exclusivement aux services de l'ADHÉRENT et leurs partenaires commerciaux à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, applicables en Europe (RGPD) et en France et aux dispositions figurant dans la Politique de confidentialité du présent site dont le Client reconnaît avoir pris connaissance.

#### ARTICLE 5 : COMMANDE

Au moment de passer sa commande en sélectionnant un produit, le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des informations relatives à chaque produit figurant sur le site (telles que notamment : dénomination, prix, composants, origine, quantité, poids, autres caractéristiques particulières des produits) et déclare les accepter sans réserve.

Avant de valider définitivement sa commande en cliquant sur "Valider" et de procéder à la livraison et la facturation, le Client peut vérifier le détail de sa commande et est en mesure de corriger d'éventuelles erreurs en revenant sur le détail de son cadencier.

De par la nature même de certains produits dont le prix à payer est à la quantité, le Client comprend et accepte que la quantité des produits réellement délivrés puisse légèrement différer par rapport à la quantité commandée.

Les commandes sont avec obligation de paiement selon les termes de facturation établies entre le Client et l'ADHÉRENT.

#### ARTICLE 6 : CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Après avoir finalisé et validé sa commande en ligne, le Client recevra confirmation de sa commande par courrier électronique. La vente ne sera conclue qu'à compter de cette confirmation de la commande par l'ADHÉRENT. Pour autant, toute commande engage le Client dès sa validation en ligne.

Le courrier électronique de confirmation de commande récapitule le numéro de référence de la commande, les produits commandés par le Client et leurs prix, les modalités, date et heure de mise à disposition de la commande ou des modalités de livraison, les modalités et conditions de rétractation et l'adresse à laquelle le Client peut faire part d'éventuelles questions concernant sa commande.

Le Client ne peut pas annuler sa commande sans avoir obtenu l'accord écrit et préalable de l'ADHÉRENT.

Sauf preuve contraire rapportée par le Client, les enregistrements effectués sur le site <https://pedrero.backeurop.fr/> auront valeur probatoire entre le Client et l'ADHÉRENT.

## ARTICLE 7 : MISE A DISPOSITION / LIVRAISON DE LA COMMANDE

Après avoir finalisé et validé sa commande en ligne, le Client a la possibilité d'imprimer son Bon de Commande.

Le Client qui est dans l'impossibilité d'imprimer son Bon de Commande doit noter le numéro de référence de sa commande. Ces informations sont présentes dans le courrier électronique préalablement reçu. A défaut de Bon de Commande, ce numéro pourra lui être demandé par l'ADHÉRENT lors du retrait de sa commande ou de la livraison.

**RETRAIT DE LA COMMANDE en MODE « CASH and CARRY » :** Pour retirer sa commande le Client doit se présenter à l'adresse indiquée sur le Bon de Commande, aux jour, date et heure choisis par ce dernier en fonction des créneaux horaires proposés par l'ADHÉRENT.

Au moment de retirer sa commande, le Client doit pouvoir fournir la preuve de son identité et présenter son Bon de Commande ou le numéro de référence de sa commande.

**LIVRAISON :** Lors de la réception de sa commande, le Client (ou son préposé mandaté) doit s'assurer de sa conformité et signaler à l'ADHÉRENT tout éventuel problème de non-conformité des produits retirés par rapport à la commande.

Les délais de livraison de l'ADHÉRENT sont sans engagement. Au cas où les fournisseurs, auxquels sont subordonnés l'ADHÉRENT pour la livraison totale ou partielle, annuleraient leurs ordres, l'ADHÉRENT se réserve le droit d'annuler la commande. Le non-respect du délai de livraison ne donne en aucun cas droit à annulation de la vente ou à une indemnité quelconque. Toute modification de la commande par le client après conclusion de la vente, peut entraîner une prolongation du délai de livraison.

Les frais de transport sont en port dû lorsque la livraison est faite par un tiers, quel que soit son affréteur ou donneur d'ordres.

**TRANSPORTS :** Quel que soit le mode d'expédition, les produits voyagent aux risques et périls du Client, même en cas de vente franco. En cas d'avaries ou de manquants, le Client doit porter ses réserves sur le document à signer (facture ou bon de livraison) et les confirmer au chauffeur et à l'ADHÉRENT dans les soixante-douze (72) heures, par lettre recommandée avec accusé de réception. A défaut, les produits seront irréfragablement réputées conformes.

Il appartient au Client d'apporter la preuve de la non-conformité constatée.

Pour tout produit retourné, et sous réserve d'un accord préalable de l'ADHÉRENT, l'expédition se fera aux frais du client, dans l'emballage d'origine ou équivalent, aux risques et périls du client.

Si l'ADHÉRENT a pu constater la non-conformité ou les manquants ou s'en convaincre, il livrera des produits conformes lors de la livraison suivante ou émettra un avoir au bénéfice du Client à hauteur du prix d'achats des produits non-conformes ou manquants.

Aucune réclamation ne sera recevable en cas de non-respect de ces formalités.

Sans préjudice des dispositions des articles 1641 et suivants du Code Civil, passé ce délai de huit (8) jours calendaires et en l'absence de notification du Client, les produits seront réputés avoir été acceptés par le Client en l'état.

**ALCOOLS :** Art. 111-0 G de l'annexe 3 du CGI. - Dans les cas prévus par l'article 302 D bis du code général des impôts, en plus des formalités et obligations fixées à l'article 111-0 F, et dès lors qu'ils reçoivent annuellement dans des quantités supérieures ou égales pour les alcools à 100 litres et 500 litres pour des boissons alcooliques, quantités exprimées en volume effectif, les utilisateurs doivent tenir une comptabilité matières des produits qu'ils reçoivent et qu'ils utilisent.

## ARTICLE 8 : PRIX et MODALITES DE PAIEMENT

**PRIX :** Les prix des produits sont indiqués en euros hors taxes. Sauf stipulations contraires, nos prix s'entendent aux conditions économiques, douanières, tarifaires et fiscales, et au cours des changes en vigueur à la date de conclusion de la vente.

**RÈGLEMENT :** Par principe, le prix du produit vendu est payable à 10 jours date de facture. Un délai de 30 jours après la fin de la décade peut cependant être accordé. Il ne peut en aucun cas être dépassé. En cas de non-paiement au 46<sup>ème</sup> jour date de facture, toute somme due à l'ADHÉRENT deviendra de plein droit exigible, sans mise en demeure préalable, l'ADHÉRENT bloquera les fonctionnalités de commande du compte personnel du Client et arrêtera toute livraison et facturera au client des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal, ce produit étant ensuite majoré de trois (3) points. De plus, le client sera redevable d'une somme forfaitaire de 40 € HT par facture au titre de frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

L'ADHÉRENT ne pratique pas l'escompte.

Le Client s'interdit toute retenue sur les paiements, toute déduction sur le montant des factures, quel qu'en soit le motif

Le Client autorise l'ADHÉRENT à pratiquer toute compensation conformément à l'article 1347 du code civil.

En cas d'écart de stock postérieur à la commande chez l'ADHÉRENT, ce dernier proposera un avoir au Client dont la valeur sera à hauteur des produits qui n'ont pas été délivrés au client.

Toute nouvelle commande du Client ne sera acceptée par l'ADHÉRENT qu'après règlement complet et régulier par le Client des sommes dues au titre de ses commandes précédentes.

En cas d'un incident de paiement lors d'un prélèvement ou d'une remise de chèque, le Client sera en sus redevable des pénalités bancaires infligées à l'ADHÉRENT.

## ARTICLE 9 : EXGIBILITE DES CRÉANCES AVANT ÉCHEANCE

Certains événements rencontrés par le Client ont comme conséquence de rendre immédiatement exigibles les créances que l'ADHÉRENT détient sur lui, y compris dans le cas de traites acceptées qui deviennent alors payables à vue. Ces événements sont (sans que cette liste soit exhaustive) : ouverture d'une procédure collective, liquidation, changement dans la direction du client, changement d'associé majoritaire, transformation d'une entreprise en société, décès du dirigeant, changement de commanditaire, risque d'insolvabilité, incident de paiement.

De même, le non-paiement d'une seule échéance à la date fixée entraînera l'exigibilité immédiate, sans formalités, de la totalité des sommes dues, par l'effet de la déchéance du terme.

## ARTICLE 10 – DROIT DE RETRACTATION

Le Client qui commande les produits dans le cadre et pour les besoins de sa profession ne bénéficie pas du droit de rétractation tel que prévu par la Code de la consommation.

Seul le Client qui a moins de cinq (5) salariés, qui commande les produits hors établissement et en dehors du champ principal de son activité bénéficie du droit de rétractation, à la condition qu'il ne s'agisse pas de biens susceptibles de se périmer rapidement ou de biens qui ont été descellés après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client qui bénéficie du droit de rétractation dispose d'un délai de quatorze (14) jours ouvrables à compter de la date de livraison de sa commande, pour retourner tout produit ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge du Client. Les produits doivent cependant être retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les quinze (15) jours suivant la notification à l'ADHÉRENT de sa décision de rétractation. Les produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Le droit de rétractation peut être exercé par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'ADHÉRENT II doit être dénué d'ambiguïté et exprimer la volonté de se rétracter

## ARTICLE 11 : RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ- REVENDICATION

a) Toutes les commandes sont validées avec réserve de propriété, le transfert au Client de la propriété des produits vendus est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, sauf décision contraire de l'ADHÉRENT.

b) Les risques relatifs aux produits sont mis à la charge du Client dès la délivrance des produits vendus, avec réserve de propriété.

Le Client devra en assurer à ses frais la conservation et sera responsable des éventuels dommages causés ou subis par les produits dès la livraison.

Le Client s'engage à la réception des produits à souscrire une police d'assurance garantissant ces risques.

Le Client sera tenu de s'opposer, par tous moyens de droit, aux prétentions que des tiers pourraient être amenés à faire valoir sur les produits vendus, par voie de saisie, confiscation et/ou procédure équivalente. Il devra dès qu'il en aura eu connaissance, en aviser l'ADHÉRENT pour lui permettre de sauvegarder ses intérêts.

c) Jusqu'au complet paiement du prix, le Client ne pourra, sans autorisation expresse de l'ADHÉRENT, procéder au déplacement des produits vendus en dehors de ses locaux.

d) Au cas où le client aurait revendu le produit avant complet paiement du prix ou qu'il l'ait utilisé pour ses besoins, qu'il fasse ou non l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'un plan de sauvegarde, le Client reconnaît que la créance de l'ADHÉRENT au titre du prix du produit, se reportera sur le prix payé ou à payer par le sous-acquéreur du produit ou du produit intégrant le produit vendu. Dans ce cas, le Client autorise expressément l'ADHÉRENT à réclamer et obtenir le prix du produit auprès dudit sous-acquéreur et le Client s'interdit de réclamer en parallèle à ce dernier le paiement de ce prix. Pour la mise en application de cette clause, le client devra communiquer les coordonnées de son client à l'ADHÉRENT dès sa première demande. Le non-respect de l'ensemble de cet article pourra donner lieu, non seulement à des dommages et intérêts, mais également à ce que le client soit sommé d'exécuter cet article sous astreinte de 75 €HT + TVA, par jour entamé, outre les intérêts dus.

e) La reprise des produits, par l'ADHÉRENT, impose au Client de réparer le préjudice subi par l'ADHÉRENT résultant de la dépréciation des produits concernés et du préjudice subi du fait du non-paiement.

Enfin, au cas où l'ADHÉRENT serait amené à exercer une action en revendication, il est expressément accepté par le Client que la partie du prix payée reste acquise à l'ADHÉRENT, définitivement, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts.

## ARTICLE 12 : GARANTIES / RESPONSABILITÉ

Le Client est seul responsable du choix des produits qu'il commande et leur adéquation à ses besoins.

L'ADHÉRENT garantit que les produits vendus sont conformes à la commande (garantie de conformité) pendant un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la délivrance des produits et à condition que les principes de réception des produits fixés à l'article « Mise à disposition / Livraison de la commande » des présentes aient été respectés.

L'ADHÉRENT garantit les produits vendus au titre de la garantie des vices cachés pendant vingt (20) jours à compter de la délivrance du produit à condition que le client apporte la preuve du vice caché et de son existence avant que le produit ne lui soit délivré. Il est de la responsabilité du Client de conserver les produits vendus selon les règles propres à chacun de ces produits.

L'ADHÉRENT décline toute responsabilité de toute nature résultant de dommages indirects, matériels ou immatériels, tels que, sans que cette liste soit limitative, la perte de revenus, perte de profits, perte de contrats, perte de chance, perte ou altération de produits, lesquelles doivent être considérées en tant que dommages indirects. Le Client s'engage à tout mettre en œuvre pour éviter ces risques et à souscrire toutes assurances nécessaires à cette fin

Dans tous les cas, la responsabilité de l'ADHÉRENT est limitée exclusivement aux dommages directs et prévisibles subis exclusivement par le Client et dans la limite de 25 % du prix du produit vendu par l'ADHÉRENT et ayant occasionné le préjudice et dans la mesure où ledit produit est la cause exclusive de ce préjudice.

Pour la mise en œuvre de cette garantie, les réclamations doivent être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception explicitant l'incident à l'ADHÉRENT, accompagnée des preuves, dans les deux (2) jours suivant la réception des produits pour les vices apparents et dans les 2 jours suivant l'apparition du vice caché. A défaut de respecter ce formalisme, toute réclamation sera considérée comme nulle et non avenue.

## ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE

En présence d'un cas de force majeure, l'ADHÉRENT pourra à son choix discrétionnaire suspendre l'exécution de tout ou partie de ses obligations ou annuler purement et simplement les commandes en cours sans que le Client ne puisse réclamer aucune indemnisation. Par « cas de force majeure », on entend tout événement imprévisible, irrésistible ou extérieur, ces trois caractéristiques étant alternatives.

## ARTICLE 14 : ACCES AU SITE

Le Client fait son affaire personnelle de la mise en place des moyens informatiques et de télécommunication permettant l'accès au site <https://pedrero.backeurop.fr/>.

En particulier, il appartient au Client de s'assurer de la compatibilité de son matériel informatique et des logiciels installés pour accéder au site <https://pedrero.backeurop.fr/>.

Le Client conserve à sa charge les frais de télécommunication lors de l'accès à l'Internet et de l'utilisation du site <https://pedrero.backeurop.fr/>.

Le site <https://pedrero.backeurop.fr/> est en principe accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sous réserve des suspensions en raison notamment de pannes ou de défaillance ou de paralysie du réseau, du système et/ou des moyens de télécommunication, ainsi que des interventions de maintenance corrective, préventive et/ou évolutive requises pour la mise à jour et le bon fonctionnement du site <https://pedrero.backeurop.fr/>

La responsabilité de l'ADHÉRENT ne saurait être engagée pour tout inconvénient ou dommage inhérent à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

## ARTICLE 15. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITE

Tous les documents techniques, produits, photographies remis au Client demeurent la propriété exclusive de l'ADHÉRENT et/ou de BACK EUROP FRANCE, seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle sur ces documents.

Le Client s'engage à ne pas faire d'usage de ces documents susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de l'ADHÉRENT et/ou de BACK EUROP FRANCE et s'engage à ne les divulguer à aucun tiers.

## ARTICLE 16 : REFERENCES

Sauf décision contraire du Client formulée par lettre recommandée avec accusé de réception, ce dernier autorise expressément l'ADHÉRENT à faire mention de sa qualité de Client, notamment sur ses documents commerciaux ou promotionnels.

## ARTICLE 17 : CONTESTATION - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Toutes contestations sur l'interprétation des termes des présentes conditions générales de vente ou sur leur exécution, quel qu'en soit le motif, que l'ADHÉRENT soit demandeur ou défendeur, appelants ou intimés, seront dans tous les cas de la compétence exclusive des Tribunaux de Narbonne même en cas de demande incidente ou garantie ou en cas de pluralité de défendeurs.